

Dans la Capitale

Mémoires faits.

—La journée d'hier a été des plus belles; les promeneurs étaient nombreux sur toutes les rues et places publiques et les alentours de la ville ont été aussi visités par une grande affluence.

—Il est fortement question de fonder à Ottawa un cercle dramatique composé exclusivement de typographes; l'idée serait excellente d'autant plus qu'il y a actuellement à Ottawa bon nombre de typographes qui ont fait autrefois partie du Cercle Typographique de Québec qui a remporté de si beaux succès.

—Hier soir au bal de la Pointe-Gatineau, en face de la Pointe-Gatineau, de puis longtemps dans le plus dangereux état. Sur un assez long parcours, les madiers font défaut complètement tant qu'ils ne tiennent que d'un bout ou sont complètement pourris. Les intéressés devraient voir à faire renouveler ce trajet surtout maintenant que ce trajet est devenu l'un des plus poissards surtout le dimanche où les piétons se voient forcés de marcher dans la poussière.

—La vente des bancs à la petite chapelle des congréganistes la rue Murray aura lieu le premier dimanche de septembre prochain.

—Hier soir aux Vêpres de l'Église St. Joseph, MM. Dorval et Beaudry ont chanté un magnifique Tantum Ergo; Mlle Josephine Richard presait à l'orgue.

—Le pèlerinage des filles de Marie-Immaculée, section Ste Anne, aura lieu mercredi, à Notre-Dame de Lourdes, sous la direction du Rév. R. Prud'homme. Le départ aura lieu à 4.45 hrs. a.m. Toutes les demoiselles qui voudront s'y joindre seront les bienvenues.

—Dici à noiel ordre, il y aura deux messes, sur semaine, à l'Église Ste Anne, l'une à 8 hrs et l'autre à 7 hrs précises.

—Les plus belles photographies chez J. B. Doron, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau.

—Il a plu abondamment durant une bonne partie de la journée aujourd'hui; cette pluie a été très bien accueillie par la plupart des cultivateurs; elle était attendue avec impatience.

—Il vient d'arriver pour le compte de MM. Perley et Pattee 122 radeaux de bois de leur limite de Petawawa. Ce bois est conduit par 40 hommes qui le descendent jusqu'à Québec. Il consiste principalement en pin rouge. On en attend aujourd'hui une aussi grande quantité pour MM. Mackay et Booth.

—M. Stanislas Labonté, jeune garçon âgé de 11 ans, a été hier soir l'heureux gagnant de la montre donnée comme prix d'entrée—750 personnes étaient présentes au bal Ste Anne hier soir. Une montre de dame sera donnée ce soir comme prix d'entrée, dix centimes seulement.

—M. Montford a fait élever une plus grande tente pour ses curiosités, au coin des rues Rideau et Sussex. A part celles déjà exposées il y a maintenant une femme barbu, une femme à longue chevelure et un acrobate sur le fil de fer tendu.

—Le Rév. Caroran et le Rév. Frère A. Pelletier, de Joliette, sont les hôtes du Rév. Prud'homme; ils assisteront durant le bal.

—Mercredi, à 3 hrs p. m. à l'Église Ste Anne, s'ouvrira un triduum pour tous les petits enfants de la paroisse, pour le succès du bal.

—Il est maintenant décidé que l'éducation à St. Patrice, sera sous le contrôle de s Frères de la doctrine chrétienne.

—Le thermomètre à 9.25 hrs. a.m. marquait 55°, à 11.00, 70°, chez Leslie, rue Sparks.

—Pour se procurer un excellent lunch et une pension de 10 cents on se classe on pourra mieux s'adresser qu'au No. 30, rue O'Connell, chez Madame Christie Gasey. Bons lits, bonne table, combat général pour tous et prix raisonnables.

—Il n'y avait pas une seule voiture sur le marché ce matin par suite de la forte pluie commencée vers les 5 hrs. Le marché à animaux était cependant assez fourni.

—La cause de Gibson, accusé d'avoir brutalement assailli la fille Minnie Picard Luliu dernier, se déroulera demain devant Son Honneur.

—Il y aura demain soir assemblée des Ecoles Séparées au 15 et à l'heure ordinaire.

—Il y a actuellement 35 malades à l'hôpital de la rue Water; aucun cas grave cependant.

Bureau des Travaux

Une assemblée de ce bureau est annoncée pour ce soir à 7.30 hrs.

Bien renseigné

«L'Indépendant» petit journal publié à Waterloo, P. Q., dit en parlant de l'incendie de la scierie Skead sur le chemin de Richmond:

«La ville de Hull, dont les principaux édifices étaient détruits par le feu, le 5 juin dernier, vient d'être visitée par l'incendie le plus considérable qui ait encore éclaté dans les environs. Dans la soirée du 1er août, un jeune Lascelle, en allant mettre sa voiture sous une remise, près des pompes du moulin Eddy, aperçut le feu alors de la dimension d'un chapeau. Avant que les hommes préposés à la garde du moulin eussent le temps de se rendre, le feu était maître de la situation.»

HAZAR STE ANNE

Allez-vous au hazard? Voilà ce que l'on se demandait hier soir sur la rue St. Patrice et partout dans la paroisse Ste Anne, et la réponse était ou invariablement si l'on en juge par l'affluence considérable qui, des 6.30 hrs se pressait déjà dans la salle. Et ce fut toujours en augmentant tellement qu'à un moment donné on dut refuser une grande foule de visiteurs par suite de l'encombrement compact de la salle.

Il faut dire que ça valait la peine d'être vu ce hazard et que M. le curé Prud'homme et ses aides ont bien fait ce dont ils s'étaient chargés. La salle est admirablement décorée et son aspect est des plus jolis, naturellement. Au dessus de la scène au milieu de drapeaux de toutes couleurs, de banderoles et d'inscriptions appropriées, se trouve la table des rafraichissements. Les dames qui servent revêtues de l'uniforme de la Kermesse de Montréal, c'est-à-dire d'ambulance, donnent un nouvel attrait à ce département; et les sont ravissantes, c'est le mot et ont toutes les prévenances pour tous ceux qui désirent faire un bon repas.

Le fond de la galerie était occupé par les membres de la faufile Ste Anne sous la direction de M. J. R. Vincent et l'orchestre superbe dirigé avec habileté par le professeur Tassé. Madame Archambault accompagnait au piano hier soir.

Dans le haut de la salle sont les diverses tables qu'il nous a pas été permis de bien visiter, la grande foule, la salle de restaurant, la banque, le bureau de rédaction, les loteries, etc. Au milieu sont les sollicitieuses de billets et elles étaient en nombre suffisant à l'ouverture du hazard pour assurer déjà une bonne recette pour le premier soir simplement avec les noms inscrits sur les listes. Avons aussi quelques-uns d'un zèle qui ne saurait être surpassé et qui leur suppléation pour une bonne œuvre, il fut de toute nécessité d'arrêter les cordons de la bourse p us d'une fois.

En un mot, le spectacle offert hier soir dans la salle Ste Anne, par la richesse des objets exposés, la symétrie admirable qui a précédé aux décorations, l'animation extraordinaire qui y régnait, tout cela valait assurément la peine d'être vu et démontre que ce hazard est le plus beau qui ait encore été tenu à Ottawa et celui qui rapportera les bénéfices les plus considérables à l'œuvre pour laquelle il a été organisé, et qui est certainement bien digne d'encouragement puisqu'elle a pour but d'adopter à embellir considérablement le seul temple à Ottawa qui soit dédié à la grande Thaumaturge Ste Anne. Saccés donc à ce hazard qui s'ouvre sous des auspices si satisfaisants.

M. Stanislas Labonté, jeune garçon âgé de 11 ans, a été hier soir l'heureux gagnant de la montre donnée comme prix d'entrée—750 personnes étaient présentes au bal Ste Anne hier soir. Une montre de dame sera donnée ce soir comme prix d'entrée, dix centimes seulement.

COURRIER DE HULL.

Les citoyens d'Allymer ont l'intention de demander à Sir Hector au nom du conseil de comté d'Ottawa de faire ériger un vaste hangar à proximité du nouveau bureau de Poste.

Il vient de se former à la Pointe Gatineau un cercle dramatique qui donnera une représentation dans quelques semaines; on jouera à cette occasion le drame à sensation intitulé «Jean le Mauvais». Il y aura réjouissances générales dans le village pour inaugurer cette nouvelle organisation qui va de pair avec le corps de musique de la Pointe Gatineau; on parle de démonstrations grandioses couronnées par un feu d'artifice et illumination.

M. A. McConnell, avocat, est de retour d'une promenade de 10 jours à Portland.

M. le notaire Gladu, est parti pour Québec samedi.

Réunion des membres de l'Union St. Joseph, ce soir.

Il y a eu hier à midi, réuni on de membres de la société St. Jean Baptiste, sous la présidence de M. D. C. Simon. Un grand nombre de membres étaient présents.

Vers huit heures, ce matin, un jeune garçon âgé d'environ douze ans, du nom de Albert Legault, demeurant sur la rue Church s'est noyé dans les circonstances suivantes:

Il était monté sur le gard-coups situé en arrière de la Shop Mayo qui conduit à la glissoire, ch z M. E. B. Eddy, lorsqu'il en jouant avec quelques petits compagnons il perdit l'équilibre et tomba dans la glissoire, le courant entraîna et l'enfant fut précipité dans la chute qui passe au dessous du petit moulin.

On fait des recherches pour le cadavre.

Vous trouverez une bonne chausure en Kid, pour dames, valant \$3.00 pour \$2.00. Soulers pour dames et jeunes filles au prix ordinaire. Profitez du bon marché, parce qu'il ne durera pas toujours, ch z T. ST JEAN, coin des rues Albert et Britannia, Hull.

Vendredi soir, vers sept heures et demi, M. J. G. Malony marchand de bois, en revenant de sa demeure sur le chemin de Chelsea, dans un buggy fut frappé par les chars au moment où il traversait la voie ferrée près de la station de Hull. Sa

DEPARTEMENT DES HARDÉS-FAITES!

BRYSON, GRAHAM & Cie

\$3.75 Nous avons en magasin et à ordre 260 habillements d'hommes en serge bleu "Navy" valant \$6.00 pour \$3.75

\$5.00 Nous avons en magasin aujourd'hui 128 habillements pour hommes, (toute laine) valant \$7.50 que nous nous proposons de vendre à \$5.00

\$7.50 Notre assortiment à ce prix est réduit à 58 habillements et comme ils valent \$10.00, tous ceux qui désirent s'en procurer feront bien de veiller attentivement.

\$10.00 Nous vendons plus d'habillements à ce prix que qui que ce soit. Ils valent \$15.00 ou pas de vente.

Assortiment d'habillements complets pour enfants, dans tous les prix

BRYSON, GRAHAM & CIE

Nos. 148, 150, 152 et 154, Rue Sparks.

voiture fut mise en pièce et des blessures graves furent infligées à son cheval.

M. Malon y en a été quitte pour la peur.

La compagnie du Pacifique ne s'emb' pas protéger le public voyageur en ne plaçant pas de gardiens à cet endroit où tous les passants sont nombreux de minute en minute. On ne se gêne pas non plus de retarder le trafic de trente minutes et parfois une heure en plaçant à s chars vis-à-vis le chemin sans s'occuper du grand nombre de voitures qui attendent. C'est le deuxième accident de ce genre qui arrive de plus en plus ces semaines. Les auto illes devraient y remédier tout en rendant justice au public.

M. Maloney va intenter une action en dommages contre la compagnie.

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE

Lundi, 12—Sur le banc les fchevins Henry et Adam.

Duncan Joh son, ivresse, \$2 d'amende.

Chas White, ivresse et conduite de dé. Orly, \$2 et \$1 de frais.

W. McKay, ivresse simple, acquitté.

Emma Benjamin, conduite de désordre, \$2 et \$1 de frais.

Joseph Arrada, vendant sur la rue sans licence, cause ajournée à demain.

R. W. Gibson, permettant la vente de biisson dans son magasin. Ajournée à demain.

George Pouliot, assaut sur François Tremblay, \$2 et les frais.

PROCLAMATION

LE TROISIEME JEUDE D'AOUT de chaque année ayant été choisi de après un règlement de la corporation de la cité d'Ottawa comme

CONGÉ CIVIQUE

J'invite donc les citoyens d'Ottawa à observer JEUDE prochain, le 16 courant, comme jour de fête publique.

JACOB ERRATT, Pro-Maire, Ottawa, 11 août 1888.

DIEU SAUVS LA REINE.

ON DEMANDE

Les Commes âgées de 16 de la municipalité de Wright et Noyé demandent cinq institutrices diplômées pouvant enseigner l'anglais et le français. Prix conditions s'adresser au

Rév. R. C. QUAY, Curé de la Visitation, Grandfield, P. O.

Canadian Bank of Commerce.

AFFAIRES GENERALES DE BANQUE.

DEPARTEMENT D'EPARGNES.

Traites sur la Colombie Anglaise et San Francisco.

SCRIPS des Territoires du Nord-Ouest.

R. GILL, Gérant.

Ecurie de louage d'Ottawa.



G. GRATTON, Propriétaire, 68, Rue Queen, Ottawa.

LE JAMES SMART, Compagnie manufacturière de Poles et Fournaises de toutes descriptions pour charbon et bois.

A LA SALLE DE VARIETE ET FOURNITURE MAISONS, 632 & 634 RUE SUSSEX, JOSEPH BOYDEN

Listes des Voteurs

Une copie de la Liste des Voteurs pour la Cité d'Ottawa, a été allouée au bureau du Greffier de la Cité, dans la Ville d'Ottawa, le 9ème jour d'Août, A. D. 1888.

Les électeurs de la Cité d'Ottawa, sont invités à se rendre au bureau de la Cité, le 16 courant, pour examiner les dites listes, et si elles contiennent des erreurs ou omissions de quelque nature, immédiatement pour les faire corriger suivant la loi.

Daté à Ottawa, ce 9ème jour d'Août A. D. 1888.

W. P. LETT, Greffier de la Cité.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sous-secrétaire et endossées "Sousmissions pour appaie de chauffage à eau chaude, pour le Musée et la Salle, Ferme Expérimentale" seront reçues au bureau jusqu'à jeudi le 23 courant pour la complation d'appareils à eau chaude, au Musée et bureaux et dans la serre et les magasins de grains, à la Ferme Expérimentale, près d'Ottawa, Ont.

On pourra voir les plans de ce projet au Ministère des Travaux Publics, Ottawa, et après jeudi le 9 courant.

Aucune soumission ne sera prise en considération si elle n'est accompagnée d'un dépôt de garantie de \$1000.00, payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics. Ce dépôt sera restitué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat, après notification, ou s'il n'exécute pas les travaux entrepris; il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

A. GORELL, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 8 Août, 1888.

PROFESSEUR SIGNOR EMILIO, LE CEREERE, CHIROPEDISTE ET MANICURE.

—EST ARRIVE A— L'HOTEL GRAND UNION, CHAMBRE NO 108, ENTREE sur la rue ELGIN.

Au séjournera quelques jours seulement. Aucune charge avant la guérison complète.

Les malades peuvent être soignés à leurs résidences s'ils le désirent.

CONSULTATION GRATIS.

ON DEMANDE

10 ou 12 hommes ou filles trouveront de l'emploi dans une fab de chaussures où il n'y a pas d'été. S'adresser à M. J. G. Malony à ce bureau.

Une bonne servante trouvera de l'emploi dans une famille de la Cité d'Ottawa, n'y a pas d'été. S'adresser à M. J. G. Malony à ce bureau.

FEUILLETON DU "CANADA."

LE CONDAMNE A MORT

DEUXIEME PARTIE

AMOUR ET HAINE

XI

Et Lauriot avait tout dit, parlant avec emportement se laissant aller à la brutalité de sa nature violente. — Après cela il s'était tu, avait croisé les bras. Et c'était été le tour de la mère. Elle s'était mise à genoux, se traînant devant lui en l'enveloppant de ses bras et pleurant.

Son attitude, le moindre de ses gestes indiquait suffisamment qu'elle implorait. C'était pose à genoux, ces mains jointes, les regards désespérés, tout cela était une supplication. Et Méronvel avait trouvé que c'était très clair.

— Par bien, se disait-il, je comprends la scène. Il faudrait être un fier impécile pour ne pas la toucher du doigt. Il est évident que le fils vient de raconter le crime à sa mère et que, se croyant en sûreté, après son élargissement, il a pris la résolution de rester à la bucherie, persuadé qu'on ne l'inqüiterait plus. Mais la mère plus fine, plus craintive, ne le voit plus en sûreté et le supplie de partir.

Il résiste d'abord, repousse brusquement Justine qui l'nlace et continue de pleurer; mais, après un combat intérieur, après des hésitations, il finit par se rendre sans doute aux raisons qu'il vient d'entendre et il fait tout les préparatifs d'un départ précipité qui ressemble à une fuite.

Et c'est à ce moment, comme on l'a vu, que Méronvel, dégringolant du toit, avait laissé échapper son juron favori: — Nom d'un bois mort!

Trois jours après le grand Lauriot était arrêté au Havre, au moment de s'embarquer, sur un paquebot à destination d'Amérique.

La ruse de Méronvel avait réussi. Il ne restait plus à M. de Valtemare, le juge d'instruction, aucun soupçon sur la culpabilité de Lauriot; le dossier fut envoyé à la chambre et l'affaire dite du "boucher de Meudon" mise au rôle de la première session des assises qui devaient se tenir quelques jours après.

FIN DE LA DEUXIEME PARTIE.

TROISIEME PARTIE

FILLE ET SEUR

I

Au dernier interrogatoire du juge, lorsqu'on l'avait ramené du Havre, Lauriot n'avait rien répondu. Comme il l'avait dit à Méronvel, qui l'arrêtait sur le quai d'embarquement: «ce que j'ai fait perdu, bien perdu. A quoi bon se défendre?»

Après lui avoir rappelé les différentes circonstances du crime, M. de Valtemare avait demandé: — Pourquoi voulez-vous quitter la France?

Lauriot haussa les épaules avec découragement. Ce geste disait mieux que toutes les paroles: «Je ne puis pas vous expliquer mon départ. Laissez-vous me croyez l'assassin, puisque vous dites que tout le monde ne vous enverrait pas votre conviction.»

L'idée de sa mère coupable, de sa mère traînée à la guilotine s'il laissait échapper un mot ou un indice se mettait sur ses lèvres entre lui et ses paroles pour ainsi dire.

Dependant, comme le juge répétait sa question pour la troisième fois et insistait pour qu'il répondit, il fit un effort: — L'explication de mon départ est bien simple, dit-il de sa grosse voix enrouée: l'accusation qu'on a fait peser sur moi, n'est imitée que'elle soit, n'en a pas moins éloigné de la bucherie ma clientèle... On aurait beau me voir revenir innocent, ce serait la même chose, le coup est porté; vous savez, les gens ne raisonnent pas. Alors il ne me restait plus qu'un parti à prendre: m'en aller et tenter la fortune en Amérique.

Le juge fit un signe d'impatience. Lauriot n'y prit pas garde. — Et puis, voyez-vous, monsieur le juge, continua-t-il après un silence, le séjour de Meudon n'était plus possible pour moi après ce qui s'est passé.

Le souvenir de ma fiancée y était trop vivace, j'aurais eu tout le temps son cadavre devant les

yeux. En m'en allant très loin je croyais que je perdrais l'amertume de mes regrets, et que la mer entre la France et moi, ce serait comme un voile éternel étendu sur mon chagrin...

Il parlait simplement; l'apprêt de sa douleur mettait comme une poésie dans la brusquerie ordinaire de ses paroles qui se faisaient plus tendres, et adouciaient même le son de sa voix.

Mais le juge maintenant était prévenu et l'attitude humble et résignée de Lauriot, qui l'avait frappé quelques jours auparavant, ne pouvait plus faire changer ses convictions. Le boucher n'était plus pour lui qu'un habitué comédien, et M. de Valtemare était d'autant plus pressé d'en finir avec lui qu'il avait comme une honte de s'être laissé prendre par ses hypocrisies.

Lauriot fut donc conduit à Mazas dont il ne devait sortir qu'après avoir comparé en cour d'assises.

Du reste, le jeune homme n'éleva plus aucune protestation. A partir de ce moment où Méronvel l'avait arrêté il s'était laissé conduire comme un enfant; il n'avait plus ni volonté, ni énergie. Il ne se sentait plus qu'une grande lassitude et le désir de voir ce lugubre drame dont il était le héros se dénouer le plus tôt possible, quand bien même le dénouement eût dû être la mort.

La mort, il y pensait dans l'étroite cellule où on l'avait enfermé, à Mazas, ce grand respectable de toutes les infamies, de toutes les ignominies, de toutes les immondices parisiennes. Car c'était la mort qu'il s'agissait pour lui. Il n'était guère permis de se faire d'illusion là-dessus. Lui accorderait-on seulement les circonstances atténuantes? Non. Le crime était là, odieux et épouvantable, et rien n'en pouvait faire comprendre les motifs. La pensée de livrer sa mère pour laquelle il allait être condamné, à la place de laquelle on allait le traîner à la guillotine, ne lui vint pas une seule fois. Il n'eut même pas un moment de révolte.

Le meurtre de Charlotte avait abattu d'un seul coup cette nature puissante incapable de résister aux épreuves morales et la fatalité l'emportait. Il ne résistait plus.

A Meudon, ce fut par le bruit public que Nabote et Justine apprirent la nouvelle arrestation du grand Lauriot.

Elles en furent accablées. Ce fut une marche à la toilette, la mère Trémolo, comme on l'appellait, à cause de son mari qui avait été longtemps musicien d'un orchestre d'un théâtre du boulevard, ce fut la mère Trémolo dont la petite boutique était voisine de la bucherie, qui leur apprit la nouvelle.

Le matin, elle était allée à Paris, au Temple, les boutiquiers et les revendeuses se pressaient des petits journaux à l'information qui contenaient des renseignements très étendus et très dramatiques sur le lion dont les agents de police avaient arrêté Lauriot. Quelques reporters fantaisistes avaient brodé sur ce thème un récit curieux dans lequel ils allaient jusqu'à rappeler l'arrestation de Troppmann faite, disaient-ils, dans des conditions identiques.

Comme le public avait connu toutes les difficultés de l'instruction, cet é affaire le passionnait et l'intérait qui avait langué depuis l'ordonnance de non-lieu de M. de Valtemare rennaissant plus vivace que jamais.

Quand la mère Trémolo, — barbare, curieuse, mais point méchante femme, — avait appris à Justine, non sans ménagements, l'arrestation de Lauriot, la vieille avait murmuré: — Ah! c'est fini, alors, c'est fini...

— Dites-moi, avait fait la mère Trémolo avec mystère, dites-moi, mère Lauriot, est-ce que vous ne croyez pas vraiment qu'il est coupable, votre fils?... Maintenant c'est fini comme vous dites; il va avouer, probablement, alors c'est peine perdue de se défendre plus longtemps.

Et comme Justine ne répondait pas: — Oh! n'ayez pas peur de moi. Je suis discrète comme un poisson.

Et la mère Lauriot avait dit comme se parlant à elle-même: (A continuer)

PERDU

Un jeune chien blanc, poil ras; réparé au nom de Snowbill est disparu depuis deux jours. Celui qui le ramènera à son propriétaire, 25 rue St-Jas, qui de la traversée de Hull, sera récompensé. 37

Année A. Lawry M. H. C. M., gradué de l'Université de King's on, Bureau: 87, rue Sparks. Résidence: 172, rue Saver, Ottawa. Spécialité: maladies des femmes et des enfants.

Publié par

16ème ANNÉE,

L'É C

Le prix de

Un an, pour la ville,

en dehors de

Un an, pour la ville,